



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière adjointe de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 6 mars 2023, par sa résolution numéro 083-03-2023, a autorisé la vente de gré à gré de l'immeuble suivant:

DESCRIPTION DU BIEN	ACQUÉREUR	MONTANT
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 828 161, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis au coin des rues du Collège et Sainte-Anne	Les Habitations Pagé inc.	80 200 \$, incluant les taxes

Ledit immeuble a été vendu par acte notarié signé le 6 juillet 2023 devant Me Audrey Alain-Rochette, notaire à Québec, sous le numéro 6706 de ses minutes, lequel acte a dûment été publié au Registre foncier du Québec en date du 7 juillet 2023 sous le numéro 28 140 671.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 7^E JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS.

La greffière adjointe,

Nicole Richard

Ville de
Pont-Rouge



CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot le lot numéro 3 828 161,
du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis au coin des rues
du Collège et Sainte-Anne*

Je, soussignée, greffière adjointe à la Ville de Pont-Rouge, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le site Web de la Ville et également affiché une (1) copie au bureau de la municipalité, et ce, en date du 7 août 2023.

**EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT CE 7^E JOUR DU MOIS D'AOÛT
DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS.**

La greffière adjointe,

A handwritten signature in blue ink that reads "Nicole Richard".

Nicole Richard